



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat**

**Services DRAJES et IA-IPR EPS**

Dossier suivi par  
Thierry Péridy, DRAJES,  
[Thierry.Peridy@ac-nantes.fr](mailto:Thierry.Peridy@ac-nantes.fr)  
Et  
L'équipe des IA-IPR EPS  
[ia-ipr.eps@ac-nantes.fr](mailto:ia-ipr.eps@ac-nantes.fr)

4, rue de la Houssinière  
B.P. 72616-44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le vendredi 2 décembre 2022

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire  
Rectrice de l'Académie de Nantes  
Chancelière des universités

À

Mesdames les directrices et Messieurs  
les directeurs d'établissement  
d'enseignement privé sous contrat

S/C de Mesdames les inspectrices et  
Messieurs les inspecteurs d'académie,  
directrices et directeurs académiques  
des services de l'éducation nationale

**Objet :** Appel à projet pour la labellisation « Génération 2024 » - Campagne 2022-2023 -

Depuis le lancement du label « Génération 2024 » en 2017, de nombreux établissements dans notre académie ont déjà réalisé des projets éducatifs ambitieux afin de promouvoir les pratiques physiques et sportives et de favoriser des partenariats avec les acteurs du mouvement sportif.

Ainsi, la transmission de certaines valeurs et plus précisément l'éducation à l'engagement valorisent la construction de principes et de repères communs à travers le développement de passerelles entre le monde scolaire et le sport civil.

Dans cette perspective et à un peu moins de deux ans des Jeux Olympiques de Paris, la labellisation « Génération 2024 » se poursuit autour de plusieurs objectifs pour lesquels l'implication des élèves, dans des formes et des degrés adaptés, améliore la continuité des parcours d'éducation et de formation.

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire :

En complément des enseignements scolaires et en particulier de l'éducation physique et sportive (EPS), des partenariats avec les nombreuses associations sportives locales, en lien avec leurs fédérations, peuvent être mis en place afin d'engager les jeunes citoyens sur des approches éducatives ciblées telles que la santé, la responsabilité ou encore le vivre ensemble.

Ainsi, ces pratiques offrent la possibilité de découvrir et d'approfondir, par l'activité physique et sportive et les projets éducatifs sous-jacents, des enjeux de société importants.

Certains dispositifs, en particulier les sections sportives coordonnées par les enseignants d'EPS, valorisent ce maillage territorial et enrichissent l'engagement de tous les acteurs.

A l'école primaire, le dispositif de 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne peut s'intégrer pleinement dans l'emploi du temps hebdomadaire sur des temps de récréation et/ou périscolaires.

2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques :

Chaque équipe pédagogique peut participer à plusieurs temps forts qui rythment l'année scolaire.

La journée nationale du sport scolaire reste un moment privilégié pour faire connaître la vitalité des actions des associations sportives d'école et d'établissement et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves et de leurs familles.

La semaine olympique et paralympique se déroulera du 4 au 7 avril 2023 sur la thématique de l'inclusion. Elle favorisera la construction d'un regard ouvert et lucide sur les valeurs portées par le sport et l'olympisme. Voici le lien pour s'inscrire : <https://generation.paris2024.org/edition-2023>

A chaque fin d'année, la journée olympique et paralympique du 23 juin s'appuie sur trois piliers "bouger, apprendre et découvrir" pour encourager les pratiques.

### 3. Adapter les parcours des sportifs de haut niveau :

Les sportifs de haut niveau dans un établissement scolaire s'orientent vers un double projet exigeant où l'excellence sportive d'une part et la réussite éducative et professionnelle d'autre part sont recherchées. Les équipes pédagogiques qui les accueillent sont amenées à aménager leur scolarité et développer certains dispositifs en lien avec les différents services académiques, ceux de la CARDIE notamment.

### 4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements :

Lorsque les équipements sportifs implantés au sein des écoles et des établissements scolaires ne sont pas utilisés pour des besoins scolaires (soir, week-end, vacances), des associations ou clubs peuvent les utiliser. Des conventions entre les parties concernées définissent alors les conditions de fonctionnement et de pratiques.

### Quelques points d'appuis :

Le label Génération 2024 vous donne droit et accès à plusieurs offres et services.

L'intervention dans votre établissement de sportifs de haut niveau, accompagnés par le Conseil régional, peut être organisée. Également, certaines associations, en lien notamment avec l'Agence régionale de santé, peuvent favoriser certaines sensibilisations (alimentation, lutte contre le dopage, etc.) pour des publics spécifiques (par exemple, élèves de sections d'excellence sportive). Enfin, un accompagnement du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique est proposé.

Vous trouverez également le **cahier des charges** de ce label en fichier joint. L'UGSEL constitue **un ancrage important** pour la valorisation des dispositifs mis en place.

Pour information, le déploiement des missions de service civique « Génération 2024 » est initié depuis l'année dernière. Vous pouvez contacter la DRAJES ou la DAPSI, [dapsi@ac-nantes.fr](mailto:dapsi@ac-nantes.fr) pour tout renseignement.

### Formulaire à compléter sur « Démarches simplifiées » :

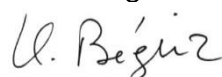
Comme l'année dernière, une procédure dématérialisée a été réalisée sur cette plateforme nationale pour faciliter le recueil et le suivi des dossiers remontés par les établissements candidats. Pour ce faire, chacun est donc invité à s'inscrire et à remplir le formulaire en se connectant avec le lien ci-dessous **avant le 15 avril 2023** :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-a-la-labellisation-generati>

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint le document en fichier texte pour préparer votre candidature. Également, un tutoriel vous explique les premières étapes de l'inscription nécessaire à l'utilisation de l'application nationale.

Je vous remercie de votre engagement pour la valorisation de ce label dans notre académie.

Katia Béguin



Documents joints à ce courrier :

- Cahier des charges de la labellisation « Génération 2024 »
- Brouillon au format word du dossier à compléter sur la plateforme « Démarches simplifiées »
- Tutoriel pour vous accompagner dans la procédure à réaliser sur la plateforme

Copie à :

- Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale adjoints au DASEN chargés du 1<sup>er</sup> degré
- Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux d'EPS
- Messieurs les directeurs des Directions diocésaines de l'enseignement catholique
- Monsieur le directeur de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre